13 avenue Maistriau
7000 Mons

www.heh.be

Intitulé de l'UE	**Réalités économiques et sociales 2**
Section(s)	- **(4 ECTS)** Bachelier : conseiller social DC

Responsable(s)	Heures	Période
France GAUBE Quentin PASETTI	50	**Quad 2**

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Histoire économique et sociale 2	25h	**France GAUBE**
Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains	25h	**Quentin PASETTI**

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Histoire économique et sociale 2 : 13h de travaux, 12h d'autonomie
Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : 25h de travaux

Langue d'enseignement
Histoire économique et sociale 2 : Français
Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : Français

Connaissances et compétences préalables
Histoire économique et sociale 1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Etablir une communication professionnelle
  - Récolter les informations et informer
  - Argumenter son point de vue
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
  - Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
  - Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)

Objectifs de développement durable

Bonne santé et bien être
Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement, pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments, de recourir pleinement aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC qui ménagent une flexibilité à cet effet.
- 3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.
- 3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Education de qualité
Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.

Travail décent et croissance économique
Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Saisir la « réalité belge » et ses contradictions

Prendre conscience des responsabilités individuelles et collectives qui peuvent influer sur un système politique et sur les relations

socio-économique

Être un citoyen responsable et critique, conscient de son rôle, de ses droits et de ses devoirs

Construire un modèle d'analyse après avoir analysé un problème social particulier ;

Les étudiants seront capables de cerner les causes et les conséquences théoriques d'un problème social, de confronter celles-ci à des exemples concrets. Ils seront aussi capables d'identifier les solutions institutionnelles, associatives... mises en oeuvre pour encadrer ou résoudre le problème social ainsi que la place que tient le conseiller-e social-e dans la gestion du problème ;

Les étudiants seront capables de structurer et rédiger le résultat de leur recherche sous la forme d'un dossier.

Contenu de l'AA Histoire économique et sociale 2

Le contenu s'inscrit dans la continuité du cours d'Histoire économique et sociale 1 donné au premier quadrimestre.

Le contenu abordera les différents aspects économiques et sociaux liés à l'histoire de la Belgique et de l'Europe.

Il s'axera sur les évolutions sociales et économiques majeures ayant contribué à développer et façonner les structures sociales et économiques que nous connaissons actuellement en Belgique.

Différents thèmes seront abordés : Histoire de la belgique à nos jours, la création européenne, la mondialisation et les alternatives possibles autour du développement durable.

Contenu de l'AA Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains

- Contenu variable
- L'AA est consacrée à la réflexion autour de certains problèmes sociaux sélectionnés par l'apprenant.
- L'apprentissage se fera via la construction et la rédaction d'un travail de recherche sur la thématique choisie.
- La rédaction a lieu pendant les heures proposées dans l'horaire.

Méthodes d'enseignement

Histoire économique et sociale 2 : travaux de groupes, En cas de confinement : cours sur Teams et Moodle

Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Histoire économique et sociale 2 : notes de cours, Présentation Power Point

Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Histoire économique et sociale 2

Extrait de la bibliographie (voir e-campus pour un complément)

- Berend I.T. (2018) *Histoire économique de l'Europe du XXè siècle - du laisser faire à la globalisation. deboeck supérieur*
- Destatte P. (2022). *Histoire de la Belgique contemporaine- sociétés et institutions* - Larcier
- Gerlache A., Vande Lanotte J., Uyttendaele M., Bracke S., Goedertier G. (2001). *La Belgique pour débutants.* La charte
- Mabille X., (2003). *La Belgique depuis la seconde guerre mondiale*. Crisp

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Histoire économique et sociale 2 : **50%** Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : **50%**
Langue(s) d'évaluation	Histoire économique et sociale 2 : Français Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Histoire économique et sociale 2 :

60% de la note : Travaux écrits et présentations orales et/ou mise en commun orale collective de ces travaux. Consignes, modalités et dates de remise : voir eCampus.

Sortie pédagogique donnant lieu à un travail selon les consignes fixées sur e-campus

40% de la note : examen écrit

L'absence à l'une ou l'autre de ces activités (travaux écrits/oraux, sortie pédagogique, examen écrit) entraîne une absence à l'AA.

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction aux problèmes socio-politiques contemporains :

Travaux écrits (50%) et présentation orale (50%)

L'absence à la présentation orale entraîne une absence à l'AA.

Consignes disponibles sur e-campus.

Année académique : **2024 - 2025**